



FRANCE
KARATÉ

CRITÈRES DE SÉLECTION

KARATÉ WORLD CUP

Pampelune (Espagne) | 22 au 24 novembre 2024

PRÉAMBULE

La Karaté World Cup (championnats du monde par équipes) qui se déroulera à Pampelune en Espagne du 22 au 24 novembre 2024 est à la fois une nouveauté mais aussi un objectif important de la Fédération Française de Karaté.

Une nouveauté dans la mesure où la Fédération Mondiale de karaté a décidé de séparer les équipes des individuels en organisant deux championnats du monde bien distincts, Pampelune représente donc le premier championnat

du monde exclusivement dédié aux équipes katas et kumité.

De plus, plusieurs changements importants ont été apportés, tant sur le mode de qualification et le nombre total d'équipes que sur le système de compétition. (*Liens règles WKF*)

Depuis novembre 2023, nos équipes katas et kumité sont entrées dans un processus de qualification WKF et ont toutes vu leurs sélections validées.

ÉQUIPE MASCULINE KUMITE :

L'équipe masculine a obtenu sa qualification via l'étape (1) des critères WKF, qualifié en étant 3^{ème} des

championnats du monde de Budapest 2023.

ÉQUIPE FÉMININE KUMITE :

L'équipe féminine a obtenu sa qualification via l'étape (2) des critères WKF, en terminant meilleure troisième

lors du championnat d'Europe de Zadar 2024.

ÉQUIPE MASCULINE KATA :

L'équipe masculine a obtenu sa qualification via l'étape (2) des critères WKF, en terminant meilleure 5^{ème} lors du championnat d'Europe de Zadar

2024 ; une place européenne ayant déjà été attribuée via l'étape (1) des critères WKF.

ÉQUIPE FÉMININE KATA :

L'équipe féminine a obtenu sa qualification via l'étape (2) des critères WKF, en terminant meilleure troisième

lors du championnat d'Europe de Zadar 2024.

LES CRITÈRES RETENUS :

Les équipes étant préalablement qualifiées via ce système, les modalités de sélection des athlètes se voient adaptées au contexte de qualification WKF.

La direction technique nationale a choisi d'accorder la confiance aux sportifs membres des équipes ayant obtenues leur qualification, à l'exception de cas très particuliers.

En outre, des remplacements pourraient être apportés dans les cas suivants :

- Abandon d'un sportif pour raison médicale ou personnelle ;
- Arrêt de carrière d'un membre d'une équipe qualifiée ;
- Ajout d'un sportif afin d'atteindre le nombre total de remplaçants autorisés par la WKF.

Par conséquent, les critères suivants seraient évalués :

- Niveaux de performance, d'agressivité, de dépassement de soi et d'envie de dominer les autres affichés lors des deux dernières saisons en stage et compétition ;
- Intelligence tactique, capacité à s'adapter aux différents profils de combattants ;
- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des championnats de France 2023 et 2024.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT :

- Respect de l'Équipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres ;
- Communication avec le coach et intégration à la vie de groupe.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe. Il est également important de préciser qu'un athlète refusant de combattre en équipe pourra se voir exclu de l'Équipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

